

Belfort, le 14 novembre 2019



Le Directeur Académique des services  
de l'éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs les enseignants  
du 1<sup>er</sup> degré

s/c de Mesdames et Monsieur les I.E.N.

Division des Ressources  
Humaines

Objet : Liste d'aptitude à l'emploi de directeur d'école de deux classes et plus à compter de la rentrée scolaire 2020

Réf. : Décret n° 89-122 du 24 février 1989 relatif aux directeurs d'école

La présente note a pour objet de vous présenter les modalités d'inscription (ou de renouvellement d'inscription) sur la liste d'aptitude à l'emploi de directeur d'école de deux classes et plus à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020.

→ Peuvent demander une première inscription sur la liste d'aptitude :

- les instituteurs et les professeurs des écoles comptant, au 1<sup>er</sup> septembre 2019, au moins deux ans de services effectifs accomplis, soit en qualité d'instituteur ou de professeur des écoles, soit avec les deux qualités successivement, dans l'enseignement préélémentaire ou élémentaire ;
- les instituteurs et les professeurs des écoles nommés par intérim dans les fonctions de directeur d'école pour l'intégralité de la présente année scolaire, sans condition d'ancienneté.

→ Peuvent solliciter un renouvellement d'inscription sur la liste d'aptitude les enseignants inscrits à la date du 1<sup>er</sup> septembre 2017 ou à une date antérieure et qui ne sont pas affectés à titre définitif sur un emploi de directeur d'école de deux classes et plus durant la présente année scolaire.

**L'inscription sur la liste d'aptitude demeure valable durant trois années scolaires.**

Une réunion d'information à l'inscription sur la liste d'aptitude à l'emploi de directeur d'école de deux classes et plus est proposée à tous les enseignants qui envisagent de déposer un dossier de candidature.

**Cette réunion aura lieu le mardi 3 décembre 2019 de 17h00 à 19h00** à la direction des services départementaux de l'éducation nationale du Territoire de Belfort, en salle Thomas Maurin.

Les personnes intéressées par cette réunion sont invitées à se faire connaître avant le vendredi 29 novembre 2019 par courrier électronique à l'adresse suivante : [ce.1-degre.dsden90@ac-besancon.fr](mailto:ce.1-degre.dsden90@ac-besancon.fr).

Affaire suivie par  
Jean-Noël CERF

Téléphone  
03 84 46 66 11

Courriel  
Ce.1-degre.dsden90  
@ac-besancon.fr

Adresse  
4 place de la  
Révolution Française  
CS 60129  
90003 BELFORT CEDEX

Les candidats devront faire parvenir par tout moyen le formulaire de candidature ci-joint à l'I.E.N. de leur circonscription pour le :



2/2

**Vendredi 13 décembre 2019, dernier délai**

Les candidats seront reçus en entretien par une commission départementale, chargée d'examiner chaque dossier de candidature. Elle se réunira le mercredi 8 janvier 2020.

Les enseignants faisant déjà fonction de directeurs sont dispensés de l'entretien.

La division des ressources humaines reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.



Eugène KRANTZ